

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE DU BAPE SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE

**UN RESULTAT PREVISIBLE ET DESOLANT, AUCUNE SURPRISE POUR L'AEMQ**

**Rouyn-Noranda, le 20 juillet 2015** – Après un examen judicieux du rapport, l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) désapprouve les conclusions, malheureusement prévisibles, des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la filière uranifère, rendues publiques vendredi dernier.

La Commission a adopté une approche sélective et biaisée dans l'exécution de ses travaux en choisissant les mémoires pouvant être reçus ainsi que les villes où des audiences ont été tenues; villes où l'opposition au secteur minier québécois est fortement présente. En faisant ces choix, la Commission a discrédité son processus de consultation, renforcé les préjugés à l'égard de notre industrie, tenté d'induire le public en erreur, généré de la déconsidération à l'égard du Québec sur la scène internationale et a gaspillé des fonds publics.

«Notre industrie s'attendait à ce que les travaux du BAPE soient impérativement neutres et impartiaux, c'est malheureusement le contraire qui est survenu. Notre Association croit que cette dernière initiative du BAPE est une autre preuve de l'urgence de réviser en profondeur la mission de l'État en matière de développement durable et de protection de l'environnement, devenue inefficace et manifestement teintée de biais idéologiques». a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

L'Association est d'avis que cette commission est allée bien au-delà du mandat qui lui avait été confié par le gouvernement du Québec. Elle s'est considérablement empêtrée dans des dérives idéologiques scientifiquement non fondées et abusives. Le BAPE s'est basé sur une approche régressive, soutenue par l'expression de peurs et de croyances afin de soutenir ses thèses déjà publiquement épousées par des membres de la Commission. L'AEMQ souhaitait que les commissaires affectés à cette étude adoptent une approche rationnelle et une vision équilibrée dans leur analyse pour le bien commun de tous les citoyens du Québec.

« Au lieu de se pencher sur les améliorations à apporter à l'encadrement de la filière uranifère, cette Commission a fait le choix d'ignorer l'importance que la filière peut représenter pour le développement du Québec. Elle s'est aussi discréditée aux yeux de la communauté internationale en offrant un ensemble de recommandations sans fondement scientifique crédible. Malheureusement cette société publique québécoise a opté d'attaquer sans retenue, lors des audiences, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), une institution publique canadienne de réputation internationale reconnue mondialement pour l'excellence de ses travaux », a déclaré Mme Valérie Fillion, géologue et directrice générale de l'Association.

Parmi les aberrations contenues dans le rapport, l'AEMQ souligne les nombreux raccourcis intellectuels empruntés par ses auteurs, notamment sa méthodologie d'analyse économique ainsi que le manque de crédibilité dans son argumentaire environnemental lorsqu'il s'oppose au développement de la filière sans connaître la nature spécifique des projets qui seront soumis à une éventuelle évaluation et le cadre réglementaire extrêmement contraignant qui s'appliquera à de tels projets.

Dans ce contexte, l'AEMQ offre son entière collaboration au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans ses initiatives d'actualiser la mission de l'État en matière de développement durable et de protection de l'environnement et équilibrer le cadre juridique et réglementaire de cette mission », a ajouté Valérie Fillion, géologue et directrice générale de l'Association.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2500 membres individuels ainsi que plus de 325 membres corporatifs issus de la filière minière québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise annuellement Xplor, un congrès qui rassemble la filière minière québécoise et qui aura lieu les 7 et 8 octobre 2015.

— 30 —

**RENSEIGNEMENTS :**

Marie-France Beaudry  
Directrice des communications et des relations publiques  
AEMQ  
819 762-1599 POSTE 225  
mfbeaudry@aemq.org  
www.aemq.org